

L'ÉTIQUETTE DE SECURITE / TRAÇABILITE

- L'étiquette de sécurité / traçabilité se présente sous plusieurs formes : étiquette avec filament antivol, étiquette EAS, étiquette RFID pour encoder la puce « embarquée » avec l'étiquette, l'étiquette traçabilité en double-induction, l'étiquette avec encre à gratter et caviardage, ...
- L'étiquette filament, d'une longueur minimale de 68 mm pour être détectée, est constituée d'un filament métallique piégé entre la colle et le frontal de l'étiquette.
- L'étiquette RFID est constituée d'une étiquette adhésive classique au dos de laquelle il est possible de laminer un tag comprenant à la fois : une antenne et une puce
- L'étiquette traçabilité est une étiquette pour laquelle il est possible de détacher une ou plusieurs sections qu'il est possible de recoller sur d'autres documents pour conserver la traçabilité de prélèvements, de poches de sang, de matières premières, ...
- Impression : selon les technologies mises en place, ces étiquettes peuvent être imprimées en flexo à eau, sérigraphie ou flexo UV.
- Marchés : pharmacie, cosmétique, agro-alimentaire, industries,

